

EN BREF **Égalité entre filles et garçons : signature d'une convention régionale pour la Normandie**

Une nouvelle convention régionale 2020-2024 pour l'égalité des sexes dans le système éducatif [a été signée](#) le 6 novembre 2020 entre le rectorat et la préfecture de Normandie. Les partenaires soulignent que "l'égalité des filles et des garçons est un principe fondamental inscrit dans le code de l'éducation" qui "encourage un climat scolaire serein, assure un cadre protecteur - sans comportements ni violences sexistes - et favorise la mixité et l'égalité en matière d'orientation". Cette convention associe 26 signataires (conseil régional, directions régionales, ARS, écoles d'ingénieurs, d'arts, de management, les trois universités normandes, le Crous et l'agence régionale de l'orientation). Elle est une déclinaison régionale de la convention interministérielle signée le 28 novembre 2019 ([lire sur AEF info](#)).

ACADÉMIES



CONTACTER LE JOURNALISTE



SUIVRE CE SUJET



@AEFEDUC

Dépêche n° 639604

1 MIN DE LECTURE

Par [CYRIL DUCHAMP](#)

Publiée le 12/11/2020 à 11h43

ARS

Agence régionale de santé

Crous

Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires